

**Commune de Vich, Procès-verbal No 20, 2011/2016
de l'ASSEMBLEE DU CONSEIL GENERAL du 21 juin 2016
tenue à la Salle communale à 20h00**

Monsieur Roger Brand salue l'Assemblée et la Municipalité, pour ce conseil. Il remercie pour sa présence le boursier communal, Monsieur Antonio Sisto.

Le Président rappelle que si un conseiller souhaite intervenir durant la séance, il est d'usage de s'annoncer en se levant. Il précise également que la commission des finances n'ayant pas pu statuer sur le point n°2 préavis N°8/2015-2016 de l'ordre du jour, celui-ci sera reporté au prochain conseil. Il propose donc de l'éliminer de l'ordre du jour.

~~Préavis N°8/2015-2016 — Adaptation de la rétribution du bureau du Conseil Général, des commissions du Conseil Général et du Conseil Général pour la législature 2016-2021.~~

Le nouvel ordre du jour est accepté à l'unanimité.

- Courrier

Le Président poursuit par la lecture d'une lettre de Monsieur Jean-Claude Baltzinger qui aimerait trouver des personnes qui voudraient bien lui envoyer des articles, comme courrier aux lecteurs, pour étoffer mieux son journal sur la vie de Vich. C'est pour lui plus difficile maintenant qu'il n'habite plus Vich.

- Communications générales

Sont décédés depuis le dernier conseil du mois de décembre, Mesdames Champion et Weibel qui étaient membre du conseil et Monsieur Nacht. Il demande une pensée également pour Madame Contesta Piñon journaliste du journal de la Côte qui est aussi décédée et demande quelques instants de silence.

La secrétaire procède à l'appel nominal. Avec 32 membres présents sur 60, le quorum est atteint, et le Président ouvre donc la séance.

- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 8 décembre 2015.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, moins 2 abstentions.

1. Préavis N°4/2015-2016 – Adaptation de la rétribution de la Municipalité pour la législature 2016-2021.

Lecture du rapport de la commission des finances par Madame Carole Wuersch. La commission des finances propose d'accepter le préavis.

Monsieur Jean-Claude Bissat demande pourquoi cette augmentation de 6% de salaire ? Monsieur Michel Burnand répond que les fixes sont distribués différemment mais que se sont les mêmes montants que sur la législature précédente, ils ont seulement changé le tarif horaire de 40 à 45 CHF. Précision sur le coût des 164'000 CHF, ce n'est pas ce qui coûte à la commune, puisque tous les jetons des présences dans les organisations intercommunales ou dans les associations comme l'APEC, sont reversés dans la caisse communale. Le coût exact pour la commune est de 139'558 CHF.

Monsieur Jean Pierre Sutter demande pourquoi il y a une différence entre le prix de l'heure pour les vacations de la municipalité et les vacations du conseil. Monsieur Michel Burnand répond que les vacations du conseil sont les prérogatives du bureau et ce n'est pas de la responsabilité de la Municipalité.

Monsieur Charles de Mestral a discuté avec Madame le Préfet, à propos de la rémunération de la Municipalité de Vich et celle-ci reste correcte. Concernant les vacations, cette différence pourrait disparaître lorsque la commission des finances rapportera sur le préavis n°8. Il trouve qu'il manque des informations sur l'augmentation des vacations venant du Syndic de passer de 40 à 45 CHF. Il précise que la secrétaire du conseil a fait une recherche auprès de différentes communes avoisinantes et ce que nous proposons, en relation avec d'autres communes, est tout à fait correct. Par exemple, St-Cergue et Arzier 35 CHF, St-George 20 CHF de l'heure, Trélex 40 CHF ou encore Préverenges 50 CHF. Sur cette base le tarif de 40 CHF pour les membres du bureau paraît bon. Il semble que plus on s'éloigne du lac et plus on monte en altitude, plus les vacations baissent. Monsieur Greco Claudio : la Municipalité investit entre 25 et 30 % de temps, ce n'est pas assez pour vivre, c'est trop pour le faire comme activité accessoire, ce sont des moments d'heures fragmentés, ce qui justifie des rémunérations un peu plus élevées, mais il pense qu'il faut effectivement harmoniser le tarif entre la Municipalité et le bureau du conseil. Ce préavis n°8 sera discuté à nouveau et fera l'objet d'un vote au prochain conseil.

Le préavis N°4/2015-2016 est accepté à l'unanimité, moins 3 abstentions

2. Préavis N°5/2015-2016 – Révision du règlement du Conseil général.

Lecture du rapport de la commission ad hoc par Madame Nathalie Streit. La commission propose d'accepter le préavis avec les amendements proposés.

Le Président précise les articles 34 de la constitution de la commission de gestion et 35 de la constitution de la commission de finances. Dans chaque constitution,

celui qui fait partie de l'autre ne peut pas se faire élire, ce sont les amendements des articles. Le Syndic a discuté avec le Canton, le texte à mettre qui n'est pas dans le rapport : « aucun membre de la commission des finances ne peut en faire partie » pour l'art. 34 pour la commission de gestion et « aucun membre de la commission de gestion ne peut en faire partie » pour l'art. 35 pour la commission des finances.

Voici les amendements des articles, en fait les personnes ne peuvent pas être dans les 2 commissions gestion et finances en même temps. Monsieur Bernard Hornung : selon l'ancien règlement, pour la commission de gestion, les personnes ne pouvaient faire partie d'aucune autre commission, avec le nouveau règlement c'est désormais possible.

- Amendement n°1 art.34 « aucun membre de la commission ne peut en faire partie » est accepté à l'unanimité, moins 2 abstentions.
- Amendement n°2 art 35 aucun membre de la commission de gestion ne peut en faire partie » est accepté à l'unanimité, moins 2 abstentions.
- Amendement n°3 à l'art 17, on remplacera la phrase « aucun membre du bureau ne peut faire partie d'une commission à la nomination de laquelle il a concouru » par la phrase « dans le cas où un membre du bureau souhaiterait se présenter à une commission, il devra se faire remplacer pendant l'élection de ladite commission » est accepté à l'unanimité, moins 3 abstentions.

Le préavis N°5/2015-2016 est accepté tel qu'amendé, moins 1 abstention.

3. Préavis N°6/2015-2016 – Rapport de gestion accompagnant les comptes communaux de l'année 2015.

Lecture du rapport de la commission de gestion par Monsieur Bernard Hornung. La commission recommande de décharger la Municipalité.

Lecture du rapport de la commission des finances par Madame Carole Wuersch. La commune de Vich est en bonne forme financière. La commission des finances recommande de décharger la Municipalité de sa gestion pour l'exercice 2015.

Aucune discussion.

Le préavis N°6/2015-2016 est accepté à l'unanimité.

4. Adopter les comptes communaux 2015.

Les comptes communaux sont acceptés à l'unanimité sans commentaires.

5. Décharger la Municipalité de sa gestion pour 2015.

La Municipalité est déchargée de sa gestion pour l'exercice de 2015, la décharge est acceptée à l'unanimité.

6. Préavis N°7/2015-2016 – Demande de crédit d'études et de réfection du chemin Bonmont.

Lecture du rapport de la commission d'urbanisme par Madame Belinda Schaer. Les futures places de parking alternées auront l'avantage de ralentir la circulation des voitures à moindre frais. La bordure prévue côté lac évitera le parking sauvage. La commission propose d'accepter le préavis. Lecture du rapport de la commission des finances par Madame Carole Wuersch, la commission doit se prononcer sur un objet isolé et regrette de ne pas disposer d'un plan d'investissement à long terme qui permettrait au Conseil de percevoir une éventuelle vision globale de la Municipalité, dans le domaine du réseau. Elle propose d'accepter le préavis.

Le Président ouvre la discussion sur le préavis n°7 :

Monsieur Bernard Hornung : le préavis propose un emprunt, alors qu'il y a tout ce qu'il faut pour les frais des travaux. Le **Syndic** souligne que dans le préavis c'est noté, qu'on peut le financer par la trésorerie courante, mais si jamais on veut le financer différemment, il y a possibilité d'emprunter. **Monsieur Jean-Pierre Sutter** : la commission des finances ne s'est pas justifiée sur l'emprunt. **Monsieur Claudio Greco** la commission constate que la Municipalité paye cash et n'emprunte pas assez. Aujourd'hui il y a un peu moins d'1 million d'emprunt, il y a une possibilité d'emprunter, mais ce n'est pas forcément nécessaire. **Monsieur Bernard Hornung** demande au conseil si on accepte l'emprunt et propose un amendement. **Monsieur Jean-Pierre Sutter** la commission doit faire un amendement sur son rapport et pas sur le préavis. La Municipalité choisit d'amender son préavis de la façon suivante : Le conseil va devoir voter sur le fait « d'accorder à la Municipalité le crédit demandé pour les études de la réfection du chemin de Bonmont et d'autoriser la Municipalité d'emprunter la somme SI nécessaire, montant inclus dans le plafond d'endettement, d'effectuer un amortissement sur 20 ans. »

Le préavis N°7/2015-2016 est accepté à l'unanimité.

7. Point sur le DISREN

Le Syndic rappelle qu'il y a eu des séances d'information pour le DISREN. Il se trouve qu'une commune a refusé de modifier les statuts or une telle modification réclame l'accord de toute les communes. Dans ses statuts, il y a un point important à savoir le nombre de voix pour les petites communes. Dans l'ancien règlement, il y avait trop de points pour les grandes communes et dans le nouveau projet de règlement, il est stipulé qu'il y aura 2 voix pour les petites communes, pour prendre des décisions pour le conseil. Le CODIR « a bricolé » les statuts existants et qui ne concernent pas ces points là puisqu'il faut la majorité des membres du conseil intercommunal. Ils ont diminué à 9 les membres du CODIR. La Municipalité a décidé de faire un moratoire devant le conseil régional pour attendre un peu sur les décisions et voir comment cela va se passer.

8. Point sur le bâtiment multifonction.

Suite aux commentaires sur ce bâtiment lors de ses séances, la Municipalité a reconfiguré ce bâtiment pour qu'il soit plus pratique. Rencontre avec les UAPE de Gland et Begnins, pour voir comment elles fonctionnent. Tout dernièrement dans la presse dans le journal de la Côte, à Gimel, le bâtiment avait exactement les mêmes problèmes qu'à Vich, la cantine de l'école dans la salle communale. La Municipalité ira voir, sur place, ces changements.

Pour le prochain conseil seront déposés les préavis suivants :

- Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de société immobilières.
- Demande d'autoriser pour plaider
- Accorder un budget des dépenses imprévisibles et exceptionnelles.
- Fixation de plafond d'endettement.
- Mettre en place la commission en matière de recours d'impôt et des taxes communale.

Monsieur Charles de Mestral remercie **le Syndic** d'annoncer les futurs préavis pour le prochain conseil, afin que les commissions puissent fonctionner plus rapidement et ne pas être prises par le temps pour rendre leurs rapports. Sur le DISREN, il corrige sur le principe la séance d'information était une séance de défense et d'illustration. La Municipalité a pris conscience que si elle persistait à demander un vote sur ce DISREN, elle risquait fort d'essuyer un échec. Durant ses années au conseil général, il n'y a eu peu de refus de préavis, mais chaque fois, la Municipalité, a été surprise, ce qui n'est pas bon. Le Syndic du conseil

d'Allaman a fonctionné pendant 20 ans sans avoir vu un seul de ses préavis refusés.

9. Divers et propositions individuelles.

Monsieur Michel Burnand explique que nous sommes 970 habitants, les 1000 seront atteints avec la fin de travaux des immeubles de Monsieur Tritten et il reste encore 2-3 appartements aux Gaudenies.

Transports publics :

Le conseil régional tenait dans cette législature au programme des transports publics, il y avait 185 CHF par habitant sur 5 ans. Une partie de cet argent est pour les aménagements que l'on a fait autour du rond-point tramway. En 2015, on a transporté 3'295'000 voyageurs. 18'700'000 CHF mais en diminution de 6% pour 2014, ces transports sont donc plus efficaces et coûtent moins chers.

La ligne car postal, Nyon-Vich-Begnins-St-George en 2015 a transporté 472'000 voyageurs. La ligne Gland-Burtigny-Bassins a transporté 150'000 voyageurs. Pour compléter, le conseil régional et les communes ont fait un programme, pour inciter les gens à prendre les transports publics. Pour valoriser les transports publics et motiver les habitants, le Syndic a des réductions de 20 CHF sur les abonnements Mobilis.

Monsieur Charles de Mestral précise qu'il faudra rajouter au prochain conseil 2 membres à la commission de gestion.

Ecole :

Madame Ipekk Trigg explique qu'il y a eu l'installation d'une table de ping-pong, d'un but de foot et le panier de basket a été réparé. Elle recherche des patrouilleurs scolaires pour le lundi et le jeudi de 11h50-13h05. Ouverture du CAPE (centre d'accueil du petit écolier) à Begnins, la plupart des parents qui ont besoin d'une place d'accueil écrivent à la direction pour que leurs enfants soient scolarisés à Vich, il y aura à la rentrée prochaine un lieu d'accueil à Begnins.

Cimetière :

Monsieur Jean Sommer explique que le jardin du souvenir est disponible, le columbarium est restauré. Le grand cyprès devra être abattu pour cause d'ombre et d'humidité. Il y aura 2 carrés sud-est et nord-ouest qui seront désaffectés pour créer de la place. Les personnes qui voudraient conserver des éléments de la tombe devront se présenter avant le 31 août 2016.

Corridor :

Notre commune est située au centre des corridors biologique du contrat du Jura-Promenthouse, qui est formé par la Serine, nous avons une grande valeur à maintenir ces tâches et ces travaux envers la nature, la Confédération, le Canton et les régions mettent à disposition 900'000 CHF pour ceci. Il y a une Orchis rare qui pousse chez nous et la truite fario qui ne demande qu'à remonter la rivière en direction du Jura. Des aménagements seront effectués sur la Serine.

Le réseau écologique a pour but de pérenniser les espaces naturels, de favoriser les espèces en voie de disparition, pour ceci la Municipalité a décidé le long de la route de Gland de faire planter des espèces indigènes de chênes, de tilleuls et des mûriers le long du chemin Bonmont et en complément des haies autochtones seront plantées, pour garder l'aspect paysagé.

Renaturation de la Serine :

En amont du petit pont, la rivière était trop serrée, ce qui aurait pu entraîner des inondations, le Canton a donc décidé d'élargir la Serine et de la renaturer avec des saules et compléter avec des buissons et des arbres.

Consolidation des tuiliers du petit pont avec du béton coulé contre les semelles.

La passerelle des Gaudénies a posé problème avec les nombreuses intempéries, mais sera terminée d'ici peu.

Les travaux routiers sont terminés, l'effigie du tram a été posée au centre du rond-point. Les arrêts de bus sont en service. La modération de la vitesse qui était recherchée a rempli son effet, puisque les mesures TCS prises, ont montré que moins de 1% dépasse le seuil de vitesse de 50km/h, contre 35% en 2012.

Le tram a été fabriqué par l'atelier Grafico, sur un projet de Monsieur Nicolas König.

La route de l'Etraz un tapis phono absorbant sera posé sous peu, dès que les travaux du chantier des ateliers seront terminés.

Pour la route de Begnins, un préavis sera présenté cette année, le TCS a constaté que les dépassements de vitesse sont encore trop fréquents à cet endroit.

L'église :

La stèle romaine se délite et des rénovations sont prévues, l'église sera repeinte cette année et l'orgue sera restauré, avec l'aide financière de la commune de Coinsins comme prévu dans un précédent préavis.

Les fontaines :

La fontaine de Carouge, en haut du chemin de la Duda, a reçu un choc et s'est dégradée, elle sera rénovée.

Le coq a subi une tentative de vol, il a été descellé. Il est pour l'instant mis à l'abri. À l'époque, il avait été offert par la famille Poncet, il sera remis en état.

Remerciements :

Monsieur Michel Burnand remercie **Monsieur Charles Rolaz** qui quitte la Municipalité. Il a trouvé une citation d'un philosophe chinois, fondateur du taïisme « qui accumule des richesses a beaucoup à perdre », il a traduit cette phrase en vocabulaire de vigneron « Charles a vécu des vendanges exceptionnelles ces 5 dernière années, les récoltes ont été abondantes, avec un arôme prononcé d'oseille, malgré qu'on dise que l'argent n'a pas d'odeur. Il nous a encavé tout cela à moindre frais. Mais en vigneron malin, Charles nous tire sa révérence et nous laisse nous débrouiller avec la 2^e partie de la citation. L'argent qu'il nous a mis de côté sera bien utilisé pour la commune».

Monsieur Charles Rolaz profite de remercier tout le monde, du travail et de la bonne ambiance des conseils, ainsi que la qualité du travail sur la législature. « Le conseil est une institution qui a de la valeur en Suisse, cette démocratie directe où les gens viennent donner leur avis, se portent volontaires. Avec les citoyens entre l'exécutif et le législatif cette cohésion a été très forte durant ses dernières années. »

Monsieur Michel Burnand remercie le **Président Monsieur Roger Brand**. Avec cette fois-ci une citation de Léopold 1^{er}, Roi de Belgique, qui a dit, lors de son couronnement à Bruxelles le 21 juin 1831 : « la politique est une affaire de politesse ». Je trouve que toi Roger, c'est une chose que tu as toujours eue, durant ces 9 ans. Au nom de la Municipalité et du conseil général, nous te disons merci, puisque depuis 2007, nous travaillons ensemble. Je partage ta conviction que les citoyens participent beaucoup plus à la vie publique et qu'ils soient moins consommateurs du service public. Je salue ton engagement et ta disponibilité. Et pour les 42 votations fédérales et cantonales que tu as dépouillées depuis 2007, avec certaines qui ont duré bien longtemps. J'ai consulté le registre du contrôle des habitants, à l'aube de ta retraite et ne te sachant pas très fan de la technologie, voici un stylo, qui avec ta belle écriture te permettra de nous écrire, faire des commentaires sur les dépenses de la commune.

Monsieur Michel Burnand ces 5 ans ont été agréables à vivre. Il espère le même esprit constructif avec le nouveau conseil général. Bel été à tout le monde et bonnes vacances, il précise qu'il y aura une petite verrée en fin de conseil.

10. Divers

Madame Belinda Schaer souhaite que la déchetterie reste ouverte un peu plus longtemps, parcage difficile et au vu des 300 habitants de plus, ceci deviendra compliqué. Monsieur Michel Burnand regardera ceci avec Monsieur Richard Stöcklin pour la prochaine législature. Ce poste aura un prix.

Monsieur Claudio Greco : avec l'excédent de 2015 nous arriverons à financer les 120 heures. On pourrait envisager de nouveaux horaires d'ouverture en équilibrant les comptes, sans toucher aux taxes.

Monsieur Goran Jovanovic précise que le 1^{er} août sera bien le 1^{er} août et non pas le 31 ! (Rires)

Monsieur le Président prend la parole pour son dernier conseil. Il remercie les conseillers pour l'avoir réélu toutes ces années. Une personne lui avait dit, lors de sa première année en tant que Président, que les personnes qui parlaient beaucoup durant les conseils étaient souvent élues président. « Je n'ai rien dit pendant 10 ans, mais n'oubliez pas que je reviens dans la salle ! »

Il souhaite un bel été à tout le monde !

Pour conclure le prochain conseil sera le mardi 4 octobre 2016.



Au nom du Conseil Général

Le Président
Roger Brand

Le Président entrant
Charles de Mestral

La Secrétaire
Valérie Zeender